



Comptes Annuels 2009

Exercice clos le 31 décembre 2009

BILAN

Bilan Actif

EUROPLASMA

EUROPLASMA

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2009	Net (N-1) 31/12/2008
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	861 131	88 750	772 381	
Concession, brevets et droits similaires	1 637 548	1 327 935	309 613	347 224
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 139 139		1 139 139	2 090 194
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	3 637 818	1 416 685	2 221 133	2 437 418
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 429 947	507 891	922 056	307 656
Autres immobilisations corporelles	212 571	100 054	112 517	57 754
Immobilisations en cours	2 197 292		2 197 292	245 568
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	3 839 809	607 945	3 231 865	610 978
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	10 661 499		10 661 499	10 661 539
Créances rattachées à des participations	6 000 000		6 000 000	6 000 000
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 755		1 755	
Autres immobilisations financières	21 146		21 146	25 126
TOTAL immobilisations financières :	16 684 400		16 684 400	16 686 665
ACTIF IMMOBILISÉ	24 162 028	2 024 630	22 137 398	19 735 061
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	280 249	112 897	167 352	282 375
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	9 210		9 210	33 856
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	289 459	112 897	176 562	316 231
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				2 427
Créances clients et comptes rattachés	675 384	202 086	473 298	491 006
Autres créances	3 734 440		3 734 440	3 063 180
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	4 409 824	202 086	4 207 738	3 556 613
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	982 498	6 510	975 988	15 565 915
Disponibilités	7 946 381		7 946 381	403 010
Charges constatées d'avance	59 000		59 000	158 989
TOTAL disponibilités et divers :	8 987 879	6 510	8 981 369	16 127 914
ACTIF CIRCULANT	13 687 162	321 493	13 365 669	20 000 758
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	37 849 189	2 346 122	35 503 067	39 735 819

Bilan Passif

EUROPLASMA

EUROPLASMA

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2009	Net (N-1) 31/12/2008
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 11 411 752	11 411 752	11 370 752
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	33 147 761	33 147 761
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	10 185	
Réserves statutaires ou contractuelles	88 130	139 315
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(8 505 339)	(7 077 291)
Résultat de l'exercice	(3 143 065)	(1 428 048)
TOTAL situation nette :	33 009 424	36 152 490
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	173 242	138 768
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	33 182 666	36 291 258
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	562 256	200 000
AUTRES FONDS PROPRES	562 256	200 000
Provisions pour risques	126 037	99 180
Provisions pour charges	89 452	46 716
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	215 489	145 896
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 689	10 136
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	6 689	10 136
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	717 928	1 675 614
Dettes fiscales et sociales	545 208	512 302
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		83 246
Autres dettes	270 585	266 785
TOTAL dettes diverses :	1 533 721	2 537 947
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES	2 246	550 583
DETTES	1 542 657	3 098 666
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	35 503 067	39 735 819

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat (Première Partie)

EUROPLASMA

EUROPLASMA

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2009	Net (N-1) 31/12/2008
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	596 133	313 397	909 531	817 042
Production vendue de services	11 922	94 041	105 963	1 503 850
Chiffres d'affaires nets	608 055	407 438	1 015 494	2 320 892
Production stockée				(358 625)
Production immobilisée			1 097 854	1 121 486
Subventions d'exploitation			9 643	43 989
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			62 386	96 086
Autres produits			13	50
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 185 390	3 223 878
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			777	
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			98 342	534 298
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			64 374	(7 794)
Autres achats et charges externes			2 669 940	2 885 458
TOTAL charges externes :			2 833 434	3 411 963
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			73 455	58 542
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 527 625	1 206 792
Charges sociales			820 209	580 713
TOTAL charges de personnel :			2 347 834	1 787 504
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			414 658	204 024
Dotations aux provisions sur immobilisations			37 902	
Dotations aux provisions sur actif circulant			84 253	
Dotations aux provisions pour risques et charges			75 506	147 239
TOTAL dotations d'exploitation :			612 319	351 263
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			43 854	28 781
CHARGES D'EXPLOITATION			5 910 896	5 638 054
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(3 725 506)	(2 414 176)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

EUROPLASMA

EUROPLASMA

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2009	Net (N-1) 31/12/2008
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(3 725 506)	(2 414 176)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	95 576	722 260
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	36 381	3 404
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	15 994	74 043
	147 952	799 707
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	6 510	
Intérêts et charges assimilées	376	317
Différences négatives de change	18 914	23 523
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	25 800	23 841
RÉSULTAT FINANCIER	122 152	775 866
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(3 603 354)	(1 638 309)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 021	39 201
Produits exceptionnels sur opérations en capital	33 825	23 854
Reprises sur provisions et transferts de charges		80 000
	40 846	143 055
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	242 377	56 197
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 494	261
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		2 107
	251 871	58 564
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(211 025)	84 490
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(671 314)	(125 771)
TOTAL DES PRODUITS	2 374 188	4 166 640
TOTAL DES CHARGES	5 517 253	5 594 688
BÉNÉFICE OU PERTE	(3 143 065)	(1 428 048)

ANNEXE

Les comptes sociaux d'Eurolasma SA de l'exercice clos le 31/12/2009 font apparaître

- un total bilan de 35 503 567 Euros
- un résultat net déficitaire de 3 143 065 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le **29/04/2010** par le Conseil d'Administration.

Les conventions générales comptables du PCG ont été appliquées, conformément aux principes généralement admis :

- Les principes d'observation :
 - o principe de l'entité
 - o principe de spécialisation des exercices
 - o principe de continuité de l'exploitation,
- Les principes d'évaluation :
 - o quantification monétaire
 - o principe des coûts historiques
 - o principe de prudence
- Les principes de responsabilité :
 - o permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - o le principe de bonne information et le principe d'importance relative
 - o le principe de la justification des faits (vérifiabilité)

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de modalité d'application et d'estimation

Changement des hypothèses actuarielles pour le calcul des engagements de retraite :

- le taux d'actualisation retenu pour 2009 est de 4,80% contre 4% en 2008.

Les autres hypothèses restent inchangées.

Changement de méthode

Néant

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Impact de la crise financière

La société n'a pas été directement impactée par la crise financière s'agissant de l'activité opérationnelle ; ainsi :

- les méthodes d'évaluation, jugements de la direction et estimations n'ont pas subi de modifications compte tenu de la conjoncture
- la crise financière n'a pas engendré plus d'incertitudes quant aux estimations comptables et à la continuité d'exploitation
- Aucune garantie hors-bilan n'a été mise en jeu suite à cette crise financière

Transfert sur Alternext :

Le 23 juillet 2009, les actions de la société Europlasma ont été admises aux négociations sur Alternext d'Euronext Paris.

Mise en place d'un contrat de liquidités

L'Assemblée Générale du 30 juin 2009 a ratifié la signature d'un contrat de liquidités. L'autorisation, valable pour une période de dix-huit mois, validait la mise en œuvre des programmes de rachat d'actions, dans la limite de 10% du capital et avec un prix maximum d'achat de 10 €.

Plateforme R&D :

Des investissements ont été réalisés sur le site de Morcenx dans le cadre de l'élaboration d'une plate-forme R&D à hauteur de 827 K€.

Crédit impôt recherche

La société a lancé un audit de sécurisation et d'optimisation du crédit impôt recherche au titre des années 2006 à 2008. A ce titre, un crédit impôt recherche rectificatif a été comptabilisé pour 348 K€ pour les années 2006 à 2008, en plus du CIR déjà comptabilisé les années précédentes pour 337 K€. En application des nouvelles modalités relatives au dispositif CIR dans le cadre de la loi de finances 2008, la société a demandé le remboursement anticipé de la totalité de la créance de Crédit impôt recherche 2006-2007-2008 soit au total 685 K€.

Un crédit d'impôt recherche a été enregistré pour l'année 2009 à hauteur de 322 K€. Celui-ci fera également l'objet d'une demande de remboursement anticipé conformément à la loi de finances 2009.

Contrôle URSSAF

La société a fait l'objet d'un contrôle URSSAF pour les exercices 2007 et 2008. Celui-ci a donné lieu à un redressement pour un montant de 11 K€.

Avance remboursable CHO Power

Dans le cadre du projet CHO-Power et le développement du Turboplasma de CHO Power, Europlasma a perçu le premier versement de 350 K€ de l'avance remboursable octroyée par l'OSEO pour un montant global de 750 K€.

Contrat Iberdrola

Europlasma collaborera avec Iberdrola et Belgoprocess dans le cadre d'un contrat de traitement et de conditionnement de déchets radioactifs en Bulgarie.

Ce contrat négocié au cours de l'exercice, d'une valeur initiale de 6,5 millions d'euros pour Europlasma sur 4 ans, est la première étape du déploiement concret de la stratégie du Groupe dans le secteur de la gestion des déchets faiblement radioactifs au niveau international.

Mise en place d'un règlement intérieur au sein du Conseil d'Administration et d'un comité stratégique

Afin de renforcer la gouvernance de la société, un règlement intérieur a été signé par les membres du Conseil d'Administration.

Prêt à la société canadienne CONPOREC

Le conseil d'administration d'EUROPLASMA avait examiné début 2008 l'opportunité de réaliser une joint venture avec la société canadienne CONPOREC, afin de créer des synergies techniques pour la préparation des déchets avant gazéification. Fin juillet 2008, CONPOREC s'est déclarée en cessation de paiement et a engagé une procédure C36 auprès du Juge de Québec. EUROPLASMA avait alors accepté de réaliser un prêt à titre onéreux de 500 K€ à CONPOREC afin de lui permettre de restructurer sa dette. Compte tenu des différences de

stratégie entre 2 sociétés, le projet de joint venture a avorté. Le prêt, qui était garanti sur des actifs réels en premier rang, a été remboursé courant juillet 2009.

II. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Apport partiel d'actif à CHO Power SAS

Le 8 janvier 2010, une mission de commissariat aux apports a été réalisée pour le compte de CHO Power ayant pour objet l'apport de la SA Europlasma à la SAS CHO Power de 1266 K€ dont 1 brevet, des études et des temps passés au développement du procédé CHO Power.

La période couverte par l'apport court du 1/01/2007 au 30/09/2009. Sur la base des travaux effectués, le commissaire aux apports n'est pas en mesure de conclure que la valeur des apports s'élevant à 1 266 K€ n'est pas surévaluée.

Une augmentation de capital d'un montant équivalent, soit 1.266.000 € a été réalisée en date du 18 janvier 2010. De cela, une modification des statuts de l'entité CHO Power a été déposée au greffe du Tribunal de commerce de Mont de Marsan en date du 18 janvier 2010.

Au cours du mois de juin 2010, une seconde tranche d'actifs incorporels sera transférée à sa filiale CHO Power. Cette seconde tranche est constituée :

- Des actifs incorporels liés au programme Galacsy qui concourent également au développement du procédé CHO Power. Ces actifs ont, au 31.12.2009, une valeur nette comptable, au bilan d'Europlasma, de 374 K€.
- D'autres actifs incorporels constitués par les dépenses activées lors de la période du 1/10/2009 au 31/12/2009 pour un montant, inscrit au bilan d'Europlasma en date du 31.12.2009, de 165 K€.

Ces apports feront l'objet d'une mission d'un commissaire aux apports et sera suivi d'une augmentation de capital de CHO Power.

Contrat Iberdrola

La signature effective du contrat a été réalisée le 4 mars 2010, suivi d'une commande ferme le 7 avril 2010 ; Dans le cadre des négociations commerciales, le prix a été ajusté à hauteur de 5,2 M€. Ce contrat est lié à un contrat de service après-vente (vente de pièces détachées) qui fera l'objet de compléments de commandes.

Contrôle fiscal

La société Europlasma a reçu en mai 2010 un avis de vérification de comptabilité portant sur les exercices 2007 et 2008 en matière d'IS et de taxes diverses ainsi que sur les exercices 2007, 2008, 2009 et le 1^{er} trimestre 2010 en matière de TVA. Les contrôles ont débuté fin mai 2010.

III. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

1. Immobilisations incorporelles

1.1 Brevets, licences et logiciels

Les montants comptabilisés au titre des brevets correspondent:

- aux frais de dépôts des brevets
- aux frais de recherche et développement correspondants, nets des amortissements pratiqués jusqu'à leur virement en brevets,
- aux brevets acquis.

Ces montants sont amortis sur une durée fonction de leur durée prévisionnelle effective d'utilisation, soit 5 à 10 ans.

Les montants comptabilisés au titre des licences correspondent:

- au prix des licences d'une part,
- et aux frais annexes (documentation, prototypage...) nécessités pour leur mise en utilisation, d'autre part.

Les licences ou concessions sont amorties sur leur durée effective d'utilisation, supposée égale à leur durée contractuelle.

LICENCE EADS (Aérospatiale MATRA)

La licence EADS est concédée pour 12 ans; à l'issue de cette période, la technologie sera libre d'accès et gratuite. Le paiement d'entrée de 228 673 € a été comptabilisé à l'actif du bilan en 2000. Les redevances minimales à payer pendant 9 années ont également été portées à l'actif. Les durées d'amortissement supérieures à 5 ans sont dérogatoires au regard des principes généraux: elles ont été adoptées, conformément au PCG art 361-3, pour adapter la durée d'amortissement à la durée d'utilisation des projets concernés.

Les logiciels immobilisés sont amortis en linéaire selon leur durée prévisionnelle d'utilisation, soit entre 1 et 3 ans.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

1.2 Actifs incorporels créés en interne

1.2.1 Programme GALACSY (Immobilisations corporelles et incorporelles)

Le projet GALACSY d'EUROPLASMA s'inscrit dans la politique de développement de la société dans le secteur des énergies renouvelables.

Dans la voie de la production d'énergie à partir de la biomasse via un procédé de gazéification, EUROPLASMA souhaite devenir un acteur pertinent de la filière. La très haute température apportée par une torche à plasma permet d'obtenir des rendements plus élevés qu'avec les moyens conventionnels.

EUROPLASMA a donc lancé en 2006 son programme GALACSY qui vise :

- à mettre au point le cœur de procédé (réacteur, injection de biomasse, torche à plasma spécialisée) et sa compatibilité avec des catalyseurs de pétrochimie Fischer Tropsch ;
- à développer une torche à plasma n'introduisant pas d'élément extérieur au process afin de garantir le plus haut niveau de pureté du gaz de synthèse ;
- la mise à l'échelle dans un "Pilot Demonstration Unit" de 100 kg/heure pour démontrer la viabilité de ce procédé.

560 K€ de charges liées à ce programme ont été activées en immobilisations en cours depuis 2006 en immobilisations incorporelles.

Les charges enregistrées correspondent pour l'essentiel à des temps passés qui ont été activés à partir des pointages par programme des salariés et de taux horaires constitués de la masse salariale chargée ainsi que des frais indirects forfaitaires évalués à 20% de la masse salariale considérée. Les taux horaires ne tiennent pas compte de la sous-activité éventuelle.

Le programme est amorti sur 5 ans et a été mis en service sur 2009. L'amortissement enregistré sur 2009 s'élève à 42 k€.

Une avance remboursable de 212 K€ a été accordée par l'OSEO dans le cadre du financement d'une torche de 300 KW fonctionnant dans un milieu gazeux. Les premiers remboursements interviendront à compter de juin 2010.

Une subvention d'investissement de 108 K€ de l'ANR a également été enregistrée pour ce programme (depuis 2006) dont 27 K€ ont été reçus en disponibilités durant l'exercice 2009. La quote-part de subvention d'investissement rapportée au résultat s'élève à 2 K€ au titre de 2009.

Au cours du mois de juin 2010 les actifs incorporels liés au programme Galacsy qui également concourent au développement du procédé CHO Power seront apportés à la filiale CHO Power. Cet apport fera l'objet d'une mission d'un commissaire aux apports et sera suivi d'une augmentation de capital de CHO Power.

1.2.2 Programme Turboplasma

Les frais relatifs au développement du Turboplasma ont été activés sur 2008 et 2009 conformément au règlement CRC 2004-06.

Les coûts activés s'élèvent à 302 K€. Il s'agit quasi intégralement de temps passés des salariés pointés sur des programmes. Ces temps ont été valorisés avec des taux horaires composés de la masse salariale chargée augmentée de frais indirects forfaitaires évalués à 20% de la masse salariale. Ces taux horaires ne tiennent pas compte d'une éventuelle sous-activité.

Ces coûts ont été amortis à compter de fin 2009 sur une durée de 5 ans. Les amortissements enregistrés en 2009 sont de 9 K€.

1.2.3 Actif incorporel CHO Power

Les dépenses relatives au projet CHO Power ont été enregistrées en immobilisations en cours :

- à hauteur de 2197 K€ d'immobilisations corporelles comprenant des actifs nécessaires au procédé industriel de gazéification notamment :
 - o un gazéifieur pour 963 K€ frais de transport inclus
 - o un filtre à manche pour 400 k€
 - o un ensemble hydraulique et électrique pour PHS pour 350 k€
 - o des achats d'études et prestation diverses pour 484 k€

- à hauteur de 1139 k€ d'immobilisations incorporelles correspondant à l'activation des temps passés des équipes affectées au projet selon les mêmes règles que les autres frais de développement activés.

L'achat d'un gazéifieur avait été classé en immobilisations incorporelles en cours fin 2008 ; celui-ci a fait l'objet d'un virement au poste d'immobilisations corporelles en cours.

Tant que ces frais de recherche et de développement n'auront pas été totalement amortis, il ne pourra être procédé à aucune distribution de dividendes, sauf si le montant des réserves libres est au moins égal à celui des frais non amortis.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat, frais accessoires et frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|---|-------------|
| - Agencements et aménagements des constructions | 10 à 20 ans |
| - Installations techniques | 10 ans |
| - Matériel et outillage industriels | 3 à 10 ans |

- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Installations générales	5 à 10 ans

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

3. Participations, autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat des titres ainsi que les frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

La comparaison effectuée élément par élément entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire peut faire apparaître des plus-values ou des moins-values. Les moins-values latentes sont comptabilisées sous la forme d'une dépréciation, sans compensation avec les plus-values latentes.

Liste des filiales et participations d'Eurolasma :

Informations financières Filiales et Participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montants des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice	Observations
				Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication : 1. Filiales (détenues à plus de 50%) SAS INERTAM en KE SAS FIG en KE	2 237	-390	100,0%	6 114	6 114	8 096	1 030	9 726	528	0	
	2 221	7 273	50,22%	4 510	4 510	249	0	606	242	0	
B. Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication : CHO POWER SAS en KE	37	-22	100,0%	37	37	0	0	0	-22	0	
C. Renseignements globaux sur les titres c'est-à-dire A + B Filiales françaises (ensemble)				10 661	10 661	8 345	1 030			0	

Une société civile immobilière, la SCI « Immobilière de Gazéification » a été créée le 6 novembre 2009. Le capital social s'élève à 1000 € dont 99% sont détenus par Europlasma SA et 1% par CHO Power SAS. Le capital n'était pas libéré au 31/12/09.

Créances rattachées à des participations :

EUROPLASMA a établi le 10 janvier 2008 une convention de blocage de compte courant d'associés avec INERTAM prévoyant l'inscription en avance à long terme d'une créance de 6 000 000 € qu'elle détient auprès de sa filiale. Selon cette convention, EUROPLASMA s'interdit de demander son remboursement avant le 1er janvier 2012. Cette somme ne produira, d'ici cette date, aucun intérêt.

Justification de la valeur au bilan :

La société a souhaité conserver la valeur des investissements réalisés dans les filiales Inertam et FIG, telle que reflétée dans le bilan.

Pour Inertam, la direction souligne en effet :

- le rôle d'unité de traitement de déchets d'Inertam, qui a dégagé un résultat positif et en amélioration sur l'année 2009 : suite à la cession fin 2008 des lignes 1 et 2 de production d'Inertam, un recentrage de l'activité a été réalisé sur la ligne 3. Parallèlement, des recherches ont été réalisées afin de réduire les coûts de production. C'est ainsi qu'avec un tonnage traité inférieur à celui de 2008, la société a pu présenter un résultat bénéficiaire.
- l'importance de la plateforme R&D, qui sert de base pour le montage et la réception des torches vendues par Europlasma. Inertam est une base industrielle de développement, et un atout pour effectuer les tests de qualification pour le compte d'Europlasma ;
- les perspectives de développement d'Inertam.

Pour FIG, la direction rappelle l'activité de holding des sociétés du sous-groupe Europe Environnement. Sa valorisation est donc directement liée aux performances du sous-groupe Europe Environnement, affectées en 2009 par le ralentissement économique, notamment aux USA. Cependant, la direction souligne l'amélioration des perspectives commerciales et les négociations de contrats en cours, qui devraient permettre aux sociétés du sous-groupe de surmonter rapidement le revers conjoncturel.

4. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CUMP).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourants à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts des emprunts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de

réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé

La méthode suivante a été retenue :

- dernier mouvement de stock intervenu en N : pas de provision
- dernier mouvement de stock intervenu en N-1 : provision à hauteur de 25% de la valeur brute
- dernier mouvement de stock intervenu en N-2 : provision à hauteur de 50% de la valeur brute
- dernier mouvement de stock intervenu en N-3 : provision à hauteur de 100% de la valeur brute

Une analyse exhaustive des stocks de matières premières a été réalisée et a conduit à la constatation d'une provision supplémentaire de 82 k€, portant ainsi la provision à 113K € à la clôture.

5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Ce poste inclut les créances liées au calcul du chiffre d'affaires à l'avancement.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ; cette analyse est menée au « cas par cas ».

Au 31/12/2009, une provision de 202 086 € est constatée. Cette provision concerne quasi-exclusivement une créance auprès du client SOLENA. EUROPLASMA a engagé des poursuites judiciaires à l'encontre de cette société auprès de la Cour de Washington DC (Etats-Unis). Un jugement de la cour de Washington a donné raison à Europlasma et a rendu la propriété du bien à Europlasma. Les formalités sont en cours de finalisation afin de récupérer le matériel.

6. Disponibilités, Actions propres, Valeurs mobilières de placement et autres placements financiers

Les disponibilités et concours bancaires courants sont inscrits au bilan pour leur valeur recouvrable ou exigible, et suivant le principe de non compensation.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées suivant la méthode "du premier entré premier sorti". Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au 31/12/09, le versement initial de 200 000 € géré dans le cadre du contrat de liquidités est placé à hauteur de :

- 25 142 € sur des comptes bancaires
- 127 100 € d'actions propres Europlasma, soit 44 011 titres détenus au 31/12/09.
- 55 398 € de valeurs mobilières de placement (OPCVM) en valeur brute

La valeur brute des VMP s'élève au 31/12/2009 à 55 398 €, la valeur liquidative est de 59 048 €.

Une provision pour dépréciation de 6510 € a été enregistrée pour tenir compte de la moins-value sur actions propres.

Les autres placements financiers correspondent à un compte à terme de 800 k€ dont l'échéance est le 6 janvier 2010.

7. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Un gain net de change de 17 K€ a ainsi été constaté sur l'exercice, sur le placement de trésorerie réalisé auprès de la société Comporec compte tenu de l'appréciation du dollar canadien par rapport à l'euro.

8. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation interviendra postérieurement au 31/12/09.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 59 K€.

IV. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital

Les coûts afférents aux augmentations de capital sont imputés sur la prime d'émission. Ces montants portent sur les coûts externes constitués principalement d'honoraires.

Composition du capital social :

Suite à l'augmentation de capital d'avril 2009 et décembre 2009 de 41 000 € suite à l'attribution gratuite d'actions, le capital social d'Eurolasma est composé de 11 411 752 actions au nominal de 1 €.

Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/2008	Augmentation	Diminution	31/12/2009
Capital	11 370 752	41 000		11 411 752
Prime d'émission	32 529 514			32 529 514
Prime de conversion	614 725			614 725
Bon souscription d'action	3 522			3 522
Résultat	-1 428 048	-3 143 065	-1 428 048	-3 143 065
Report à nouveau débiteur	-7 077 291	-1 428 048		-8 505 339
Réserve légale	10 185			10 185
Autres réserves				0
Réserve indisponible	129 130		41 000	88 130
Réserve spéciale	0			0
Subvention ULCOS	92 967			92 967
Subvention GALACSY- ANR	86 821	21 705		108 526
Autres subventions	0	29 563		29 563
Subv inv inscrite au compte de résultat	-41 020	-16 794		-57 814
Total capitaux propres	36 291 257	-4 495 639	-1 387 048	33 182 666

Capitaux propres en dilution

	Capitaux propres	Nombre d'actions	Capitaux propres par action	Résultat	Résultat par action
capitaux propres au 31/12/2009	33 182 666	11 411 752	2,908	-3 143 065	-0,275
Augmentation de capital liée aux BSA non exercés	31 247 830	6 891 249	4,534		
Augmentation de capital liée aux attributions gratuites d'actions	0	763 000	1,000		
capitaux propres au 31/12/2009 en dilution	64 430 496	19 066 001	3,379	-3 143 065	-0,165

Tableau de suivi des Bons de souscriptions d'actions :

	BSA IN-A	BSA IN-B	BSA IN-C	BSA COMP-B	BSA COMP-B ADD	ABSA AGM DU 22/06/07	TOTAL
HEARTSTREAM CAPITAL BV		202 706	333 333	345 000	110 000		991 039
LOUBES FINANCE		300 000	316 810	147 500	55 000		819 310
AEK		199 999	199 999	95 000	110 000		604 998
SFFP	23 138	30 452					53 590
FCPR EXPANSO		66 487	16 524				83 011
IRDI		36 301					36 301
CREDIT SUISSE						4 000 000	4 000 000
KASBANK				250 000			250 000
AUTRES	28 000			25 000			25 000
TOTAL	51 138	835 945	866 666	862 500	275 000	4 000 000	6 891 249
PRIX D'EXERCICE	2,322	2,322	2,322	4,55	4,55	5,50	
TOTAL VALORISE	118 742	1 941 064	2 012 398	3 924 375	1 251 250	22 000 000	31 247 830
Expiry date	30/05/2010	30/05/2010	30/05/2010	07/12/2010	07/12/2010	21/09/2012	

Plan d'attribution gratuite d'actions :

Désignation du plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le directoire ou le conseil d'administration	Date de l'attribution effective	Valeur nominale de l'action
Fidélité n°1	17-mai-05	19-mars 06	Entre le 17-mai-08 et le 17 juillet 2010	1 €
Attribution du 15/01/08	17 mai 05	15/01/08	15/01/10	1 €
Attribution du 06/01/09	06 nov 08	06/01/09	06/01/11	1 €
Fidélité n°2	6-nov-08	17/04/09	Entre le 17 avr 11 et le 5 janv 14	1 €
Attribution du 17/04/09	6 nov 05	17/04/09	17/04/11	1 €

L'attribution gratuite des actions n'est définitive qu'au terme d'une période d'acquisition de 2 ans. Pendant cette période, les bénéficiaires ne sont pas titulaires des actions qui leur sont attribuées et les droits résultant de cette attribution sont incessibles. Au terme de ce délai, les actions nouvelles seront créées et définitivement attribuées à leurs bénéficiaires, mais seront incessibles et devront être conservées par ces derniers durant une période minimum de 2 ans (période dite de conservation)

Première délégation suite à l'AG du 17 mai 2005

Le nombre d'actions attribuées ne pouvait dépasser 10% du capital social par la réunion du Directoire du 19 mars 2006 soit 844 825 actions. La durée de validité de cette délégation est de 38 mois durant laquelle le directoire ou le Conseil d'administration peut attribuer des actions.

Deux plans ont été mis en œuvre durant la 1ère délégation.

1. Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Plan de Fidélité n°1 :

Ce plan, suite à décision du CA du 19 mars 2006, permet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés présents le 19 mars 2006 mais également à tout nouveau salarié embauché pendant la délégation et aux salariés faisant l'objet de changement de catégorie professionnelle. Au 31/12/09, 290 000 actions ont été attribuées dans le cadre de ce plan et il reste, au 31/12/09, 10 000 actions en période d'acquisition.

2. Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Attribution du 15/01/08 :

Le Conseil d'administration a, en son conseil du 15 janvier 2008, voté l'attribution gratuites d'actions à hauteur de 93 000 actions pour certains salariés. Sur les 93 000 actions attribuées, aucune n'est, au 31/12/09 attribuée de façon définitive. Il reste donc 93 000 actions en période d'acquisition. Par décisions du Président du Conseil d'Administration, le 24/02/2010, ces actions ont été définitivement attribuées.

Le premier plan s'est terminé le 17 juillet 2008. Sur les 383 000 (290 000 + 93 000) actions attribuées dans le cadre de ce plan, 280 000 ont été attribuées de façon définitive. Le 10/04/08, le Conseil d'Administration a constaté l'attribution définitive de 223 000 actions aux salariés, le 12/09/08, l'attribution de 16 000 actions, le 17/04/09, l'attribution de 13 000 actions gratuites, et

le 14/12/09, l'attribution de 28 000 actions. Il reste 103 000 actions accordées en période d'acquisition.

Deuxième délégation suite à l'AG du 6 novembre 2008

L'assemblée générale a voté la prolongation du plan d'attribution gratuite d'actions à hauteur de 10 % du capital social à la date de la décision de la première attribution par le Conseil d'Administration, soit le 6/01/09 correspondant à 1 137 075 actions. La durée de validité de cette délégation est également de 38 mois.

Trois plans ont été mis en œuvre.

1. Plan d'attribution gratuite d'actions pour les dirigeants appelé Attribution du 06/01/09 :

Ce plan a été voté par le CA du 06/01/09 pour les 2 dirigeants d'EUROPLASMA pour 543 000 actions. Aucune action, au 31/12/09, n'est attribuée de façon définitive. Il reste donc 543 00 actions en période d'acquisition.

2. Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Plan de Fidélité n°2 :

Ce plan a été voté par le CA du 17/04/09. Sur le même principe que le plan de fidélité n°1, il permet d'allouer à tous nouveaux salariés et aux salariés changeant de catégorie professionnelle des actions.

Au 31/12/09, 47 000 actions ont été allouées mais aucune de façon définitive. Il reste donc 47 000 actions en période d'acquisition.

3. Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Attribution du 17/04/09 :

Ce plan a été voté par le CA du 17/04/09 et a pour but d'allouer des actions aux salariés sur des objectifs à réaliser sur l'année 2009. Cela concerne 70 00 actions. Aucune action, au 31/12/09, n'est attribuée de façon définitive. Il reste donc 70 000 actions en période d'acquisition.

L'attribution totale pour ces 3 plans est de 660 000 actions toujours en période d'acquisition.

Subventions

Dans le cadre de ses différents programmes, Europlasma a pu bénéficier de différentes subventions d'investissements et d'avances remboursables (cf § I. et III. 1.2.) :

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

	Nombre d'exercices	Valeur brute	Réintégration	Valeur nette
Subvention projet ULCOS	3	92 967	55 495	37 472
Subvention projet GALACSY	5	108 525	2 319	106 206
Subvention SESCO	5	29 563	0	29 563

AVANCES CONDITIONNEES

	Capital restant dû			
	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans	Total
OSEO - projet Galacsy	28 300	183 956	0	212 256
OSEO - projet Turboplasma CHO Power	0	350 000	0	350 000
Total	28 300	533 956	0	562 256

Provisions pour risques et charges

- Provisions pour garantie

Une provision est estimée pour couvrir le risque de mise en œuvre de la garantie offerte par Europlasma à ses clients sur les installations de torches (durée de la garantie prévue contractuellement sur 1 à 3 ans en fonction des installations). Le risque est estimé sur la base d'une analyse des principales composantes de chaque installation, en tenant compte pour chaque installation, de la durée de la garantie fournisseur, d'un taux de risque quant à la survenance d'un sinistre. Ce risque est exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires et la provision est constituée au fur et à mesure de l'avancement des projets. Au 31/12/2009, ces risques varient entre 1 et 5% du chiffre d'affaires des installations concernées. Ces provisions seront conservées sur la durée de la couverture de la garantie et reprises en fonction de leur utilisation effective.

Au 31/12/2009, figurent dans les comptes une provision pour garantie pour chacune des 2 affaires livrées en 2009 et dont la période de garantie court jusqu'au cours de l'année 2010.

La provision constituée s'élève à 117 K€.

- **Provision pour pertes à terminaison**

Une provision est constituée sur les contrats long-terme comptabilisés à l'avancement lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif. Le montant provisionné correspond à la perte globale, sous déduction des pertes éventuellement constatées.

Au 31/12/2009, aucune perte à terminaison n'a été comptabilisée.

- **Engagement de retraite**

Les indemnités de fin de carrière sont comptabilisées au passif du bilan.

L'engagement s'élève au 31 décembre 2009 à 89 K€ y compris charges sociales (45%)

Cette évaluation a été effectuée avec :

- un taux d'actualisation de 4,80%
- un coefficient de progression des salaires de 2%
- un âge de départ à 65 ans
- un taux de rotation moyen de l'effectif

Les calculs actuariels se font sur la base des formules suivantes :

- **Engagement actuariel** : engagement futur x (coefficient d'ancienneté / durée totale) x probabilité d'atteindre l'âge de la retraite
 - **Engagement futur** : indemnités de base x droits acquis
 - Indemnités de base : (ancienneté en N / ancienneté à l'âge de la retraite)
 - **Probabilité d'atteindre l'âge de la retraite** : (espérance de vie) x (probabilité de non départ)
 - **Espérance de vie** : probabilité d'arriver à 65 ans / probabilité d'arriver à l'âge qu'on a en N
 - **Probabilité de non départ** : $(1-0,1)^{\text{(nombre d'années avant retraite)}}$
 - **Coefficient d'ancienneté / durée totale** : $(N\text{-date entrée}) / \text{ancienneté à 65 ans}$
- **Autres provisions pour risques et charges**

Une provision de 9 500 € est constatée en vue de couvrir un risque sur un litige prud'homal en cours au 31/12/2009.

V. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Principe de reconnaissance du chiffre d'affaires

- *Produits de licence*

Les produits de licence sont comptabilisés une fois remise la documentation au client.

Toute licence vendue est liée à une installation, elle est donc illimitée dans le temps, mais ne peut être utilisée pour une autre installation.

- *Opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice*

Les principaux contrats de la société ont une exécution qui s'étend sur au moins deux périodes comptables; à ce titre, la société a opté pour la mise en œuvre de la comptabilisation des produits et des charges à l'avancement.

La méthode de calcul du pourcentage d'avancement est basée sur l'avancement de la valeur ajoutée, c'est-à-dire des heures valorisées relatives à ce contrat.

Une provision est constituée lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif. Le montant provisionné correspond à la perte globale, sous déduction des pertes éventuellement constatées. Au 31/12/2009, aucune provision n'a été dotée.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET EN EUROS

	2009		
	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	596 133	313 397	909 531
Etudes	-	25 757	25 757
Prestations de services		68 284	68 284
Produits des activités annexes	11 921	-	11 921
	608 055	407 438	1 015 493

2. Production immobilisée

Le montant enregistré en production immobilisée de

- 613 K€ en production immobilisée incorporelle :
 - o 200 k€ d'activation de temps passés pour le programme Turboplasma

- o 39 K€ d'activation de temps passés pour le programme Galacsy
- o 374 K€ d'action de temps passés sur le projet CHO Power

Les temps passés ont été activés à partir des pointages par programme des salariés et de taux horaires constitués de la masse salariale chargée ainsi que des frais indirects forfaitaires évalués à 20% de la masse salariale considérée. Les taux horaires ne tiennent pas compte de la sous-activité éventuelle.

- 485 K€ en production immobilisée corporelle : il s'agit des frais relatifs au projet CHO Power pour 435 K€ et 50 K€ relatifs au projet Galacsy

3. Transfert de charges

TRANSFERT DE CHARGES EN EUROS

Nature des transferts de charges	Montant
ANRT (organisme de formation)	32 583
OPCAIM s/c ADEFIM DU SUD OUEST	5 142
Salarié	17
R2.S	964
LATEP UNIVERSITE DE PAU	1 300
PDT A REC FORMATION PRISES EN CHARGES	2 850
AIDE A L'APPRENTISSAGE	2 127
REMISE CHQ SINISTRE	1 900
RBT PREL BNP LEASE	1 684
RBT REVISION DE CT AGF	1 033
Total	49 600

4. Résultat financier

RESULTAT FINANCIER EN EUROS

n° compte	libellé	solde débit
763000	Revenus autres créances	
763009	Revenus/créances financ.COFAL	33 786
763010	Revenus sur créances financ.FIG	3 919
764000	Revenus des VMP	
766000	Gains de change	36 381
767000	Produits	15 994
768000	Intérêts des certificats de dépôt	57 871
661100	Intérêts sur emprunts	- 376
666000	Pertes de change	- 18 914
686000	Dotations amort prov financières	- 6 510
	Résultat financier	122 152

Les principaux produits financiers sont :

- les intérêts de compte courant des filiales pour 38 K€
- des gains de change sur le placement en dollars canadiens pour 36 K€
- les intérêts des placements financiers en compte à terme pour 58 K€
- les plus value sur cession de VMP pour 16 K€

Les principales charges financières sont :

- une perte de change de 19 K€ sur différents règlements de créances
- une dotation aux provisions pour dépréciation des comptes financiers pour constater la moins value sur titres de placement à la clôture pour 7 K€

5. Résultat exceptionnel en euros

n° compte	libellé	solde
771800	Autres Produits exceptionnels	1 400 €
772000	Produits exceptionnels sur ex. antér.	5 621 €
775000	Produits cessions élts actif	
777000	Quote part des subv. invest	16 794 €
778000	Autres Produits exceptionnels	17 031 €
787000	Reprises sur provisions exceptionnelles	
671200	Pénalités et amendes fiscales pénal	- 744 €
671800	Charges exceptionnelles diverses	- 1 579 €
672000	Charges exception. sur ex. antér.	- 240 053 €
675000	Val. cptables des elts actifs cédés	
678000	Autres charges exceptionnelles	- 9 494 €
	Résultat exceptionnel	- 211 024 €

Les produits exceptionnels correspondent principalement :

- à la réintégration dans le compte de résultat des subventions au passif du bilan (17K€) ;
- à l'enregistrement de plus-value issues du rachat d'actions réalisées dans le cadre du contrat de liquidités (17K€)

Les charges exceptionnelles correspondent principalement :

- à l'enregistrement de moins-value dans le cadre du contrat de liquidités (9 K€)
- à la reconnaissance de charges sur exercices antérieurs :
 - o constatation en perte des frais engagés relatifs à une acquisition non réalisée (18K€)
 - o enregistrement d'une facture de 213 K€ relative à des prestations d'honoraires et à des frais d'avocats réalisés sur l'exercice 2008, facturés en 2009 par le fournisseur. Si la facture avait été provisionnée au 31/12/08, le résultat 2008 aurait été une perte de 1 641 199€ au lieu de 1 428 048€ et le résultat 2009 aurait été une perte de 2 929 914€ au lieu d'une perte de 3 143 065€.

VI. ENGAGEMENTS HORS-BILAN

EUROPLASMA s'est porté caution pour le compte de sa filiale INERTAM auprès de la Préfecture des Landes à hauteur de 1 000 000 € pour garantir le risque de remise en état du site.

Le conseil d'administration du 24/09/2004 a autorisé EUROPLASMA à se porter caution solidaire d'INERTAM en garantie des engagements de cette dernière à l'égard de VEDIORBIS à concurrence de 30 000 €.

EUROPLASMA a accordé le 29/12/2006 un abandon de créance, avec clause de retour à meilleure fortune, au profit de sa filiale INERTAM à hauteur de 1 800 000 €. Le retour à meilleure fortune est constitué par :

- la réalisation de deux exercices sociaux consécutifs ayant un résultat bénéficiaire ;
- et que les capitaux propres d'INERTAM atteignent au moins le montant du capital social.

Au 31/12/09, Le résultat net d'Inertam est un bénéfice de 528 K€ et au 31/12/08, le résultat net était une perte de 294 K€ : la 1^{ère} condition n'est pas réalisée.

Les capitaux propres d'Inertam s'élèvent à 1847 K€ au 31/12/09 : la 2^{ème} condition n'est donc pas réalisée.

Droit individuel à la formation :

Les droits acquis par les salariés, au 31 décembre 2009, s'élèvent à 1 355 heures valorisées 32 004 €.

Actions attribuées gratuitement en période d'acquisition :

Il reste 763 000 actions attribuées gratuitement en période d'acquisition. (cf IV. § Capital)

VII. AUTRES INFORMATIONS

Rémunérations des organes de direction :

- versées aux membres du Conseil d'Administration : 50 000 euros de jetons de présence
- versées aux cadres dirigeants : 363 303 euros

Effectif :

L'effectif moyen sur l'exercice est de 28 salariés. Il n'y a pas de salariés mis à disposition.

VIII. TABLEAUX

Tableau de variation des immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par virement de poste à poste	Acquisitions apports, créations
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement		570 961	290 170
Autres immobilisations incorporelles	3 646 061		455 072
TOTAL immobilisations incorporelles :	3 646 061	570 961	745 242
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	596 787	11 941	821 219
Installations générales, agencements et divers	2 577	33 973	15 451
Matériel de transport	41 234		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	88 240		31 096
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	245 568	936 000	1 261 293
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	974 406	981 914	2 129 058
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	16 661 539		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	25 126		5 650
TOTAL immobilisations financières :	16 686 665	0	5 650
TOTAL GÉNÉRAL	21 307 132	1 552 875	2 879 950

RUBRIQUES	Diminutions par virement de poste à poste	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			861 131	
Autres immobilisations incorporelles	1 324 447		2 776 686	
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 324 447	0	3 637 817	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			1 429 947	
Installations générales, agencements et divers			52 001	
Matériel de transport			41 234	
Matériel de bureau, informatique et mobilier			119 336	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	228 428	17 140	2 197 293	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	228 428	17 140	3 839 810	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		40	16 661 499	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières	0	7 875	22 901	
TOTAL immobilisations financières :	0	7 915	16 684 400	
TOTAL GÉNÉRAL	1 552 875	25 055	24 162 027	

Amortissements

EUROPLASMA

Tableau de variation des amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.		88 750		88 750
Autres immobilisations incorporelles	1 208 643	119 292		1 327 935
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 208 643	208 042		1 416 685
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	289 131	218 759		507 890
Inst. générales, agencements et divers	1 293	4 966		6 259
Matériel de transport	5 705	8 247		13 952
Mat. de bureau, informatique et mobil.	67 298	12 545		79 843
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	363 428	244 517		607 944

TOTAL GÉNÉRAL	1 572 070	452 559		2 024 629
----------------------	------------------	----------------	--	------------------

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	88 750		
Autres immobilisations incorporelles	119 292		
TOTAL immobilisations incorporelles :	208 042		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	218 759		
Installations générales, agencements et divers	4 966		
Matériel de transport	8 247		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 545		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	244 517		
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL	452 559		
----------------------	----------------	--	--

Tableau de variation des provisions

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges	9 500			9 500
Prov. pour garant. données aux clients	89 680	32 770	5 913	116 537
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	46 716	42 736		89 452
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	145 896	75 506	5 913	215 489
Prov. sur immobilisations incorporelles		37 902		37 902
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	37 602	82 167	6 872	112 897
Provisions sur comptes clients	200 000	2 086		202 086
Autres provisions pour dépréciation		6 510		6 510
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	237 602	128 665	6 872	359 394
TOTAL GÉNÉRAL	383 498	204 171	12 785	574 884

Etat des échéances des créances et des dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	6 000 000		6 000 000
Prêts	1 755	1 755	0
Autres immobilisations financières	21 146	3 300	17 846
TOTAL de l'actif Immobilisé :	6 022 901	5 055	6 017 846
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	397 011	397 011	
Autres créances clients	278 372	278 372	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	43	43	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 410	4 410	
État - Impôts sur les bénéficiaires	1 008 528	1 008 528	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	310 428	310 428	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	62 536	62 536	
État - Divers			
Groupe et associés	2 346 839	2 346 839	
Débiteurs divers	156		156
TOTAL de l'actif circulant :	4 408 324	4 408 168	156
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	59 000	59 000	

TOTAL GÉNÉRAL	10 490 225	4 472 223	6 018 002
----------------------	-------------------	------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	6 889	2 567	3 629	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	717 928	717 928		
Personnel et comptes rattachés	241 047	241 047		
Sécurité sociale et autres organismes	266 887	266 887		
Impôts sur les bénéficiaires				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 849	1 849		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	35 425	35 425		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	270 585	270 585		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 246	2 246		

TOTAL GÉNÉRAL	1 542 657	1 538 534	3 629	
----------------------	------------------	------------------	--------------	--

Etat des charges à payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	494
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224 499
Dettes fiscales et sociales	380 439
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	3 800
TOTAL	609 232

Etat des produits à recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	63 791
Personnel	
Organismes sociaux	4 410
État	62 536
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	1 144
TOTAL	131 881

Etat des charges et produits constatés d'avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	59 000	(2 246)
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	59 000	(2 246)

Informations relatives au contrat de crédit-bail

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				29 410	29 410
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs				5 882	5 882
- dotations de l'exercice				5 882	5 882
TOTAL				17 646	17 646

REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs				6 966	6 966
- dotations de l'exercice				6 966	6 966
TOTAL				13 932	13 932

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus				6 966	6 966
- à plus d'un an et cinq ans au plus				580	580
- à plus de cinq ans					
TOTAL				7 546	7 546

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus					
- à plus d'un an et cinq ans au plus				14 390	14 390
- à plus de cinq ans					
TOTAL				14 390	14 390

Informations relatives aux intragroupes

ETATS DES CREANCES ET DETTES INTRAGROUPES AU 31/12/09
--

Créances d'Europolasma

Compte	Libellé	Montants
267 109	Créances rattach.participation INERTAM	6 000 000,00 €
411 000	Client INERTAM	39 874,78 €
418 109	Facture à établir à Inertam	8 790,60 €
451 009	Groupe INERTAM/EUROPLASMA	2 095 686,91 €
451 010	Groupe FIG/ EUROPLASMA	248 516,17 €
451 011	Groupe CHO /EUROPLASMA	2 635,54 €
		8 395 504,00 €

Dettes d'Europolasma

Compte	Libellé	Montants
408 109	Factures non parvenues INERTAM	28 234,04 €

ETATS DES PRODUITS ET CHARGES INTRAGROUPES AU 31/12/09

Compte	Libellé	Montants
701 209	Ventes pièces INERTAM	37 829,09 €
708 009	Produits annexes INERTAM	69 908,78 €
763 009	Revenus/créances financières INERTAM	33 785,97 €
763 010	Revenus/créances financières FIG	3 919,04 €
621 409	Mise à dispo. Personnel INERTAM	51 387,66 €
628 009	Divers frais refacturés par INERTAM	5 419,38 €
		202 249,92 €

INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

(Articles R123-195 et R 123-196 du code de commerce)

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	-3 143 065
+ Impôts sur les bénéfices	671 314
+ Suppléments d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	-3 814 379
Variation des provisions réglementées (dotation- reprise) :	
Provision pour investissement	
Provision pour hausse des prix	
Provision pour fluctuation des cours	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	-3 814 379

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Accroissements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions réglementées :	
- Amortissements dérogatoires	
- Provisions pour hausse des prix	
- Provisions pour fluctuations des cours	
Autres :	54400
Total	54400

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation:	
- Provisions pour congés payés	
- Participations des salariés	
Autres:	5666
Total	5666

Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	-9 470 639
Moins-values à long terme	
	-13 236 284